



Doc. 297

16 septembre 1954

Efforts que l'Europe occidentale doit accomplir en commun pour une normalisation de ses échanges commerciaux avec l'Est

Avis¹

Commission des questions politiques et de la démocratie

Rapporteur: M. Alfred ROBENS, Royaume-Uni, Groupe socialiste

A. Exposé des motifs

1. Faut-il commercer avec l'Est ?

1. A l'heure actuelle, les échanges commerciaux entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale, qui ne représentent en volume qu'un tiers environ de ce qu'ils étaient avant la guerre, représentent encore, exprimés en dollars, la même valeur qu'en 1938. De même, les Etats-Unis entretiennent des relations commerciales avec l'Europe orientale, et les pays d'Europe avec la Chine. La plupart des gouvernements européens sont plutôt favorables au maintien ou même au développement de ces échanges commerciaux, et le Gouvernement des Etats-Unis a, au cours des derniers mois, exprimé un point de vue analogue.²

2. Certains soutiennent qu'il devrait être mis fin immédiatement à ces échanges, étant donné qu'une troisième guerre mondiale serait inévitable ou extrêmement vraisemblable et qu'il ne faudrait rien faire qui puisse contribuer à renforcer l'Est en vue de cette lutte.

3. A ce raisonnement, on ne peut faire qu'une réponse, mais cette réponse doit être faite. Si la guerre est vraiment inévitable, les interdictions d'exportations sont inutiles. Une autre action doit être menée rapidement. La supériorité stratégique est peut-être encore aujourd'hui de notre côté, mais nous pouvons prévoir le jour où l'Est possédera une puissance atomique suffisante pour anéantir la plupart des bases occidentales. La supériorité stratégique sera alors un concept vide de sens. Si l'on croit qu'une troisième guerre mondiale est inévitable, il faut, selon toute logique, engager sans plus attendre une guerre préventive³. Telle n'est pas l'opinion de la commission. Nous ne croyons pas à la fatalité de la catastrophe que serait une troisième guerre mondiale. Nous repoussons donc tout argument défavorable aux échanges Est-Ouest qui se fonderait sur une telle prémisse.

1. 1954 - 6e session - Deuxième partie

2. Voir le Document SG/R (54) 3 rév., où l'on trouvera des chiffres et des déclarations récentes au sujet des échanges Est-Ouest. Selon les chiffres fournis par ce document, par le quatrième rapport au Congrès de l'administrateur du Battle Act et par l'O. E. C. E., la situation se présente actuellement comme suit :

3. Comme le suggérait le président Syngman Rhee dans un discours prononcé devant le Congrès, le 28 juillet 1964, lorsqu'il proclamait : « La stratégie communiste de conquête mondiale consiste essentiellement à plonger l'Amérique dans un sommeil de mort, on parlant de paix jusqu'à ce que l'Union Soviétique possède assez de bombes à hydrogène et de bombardiers intercontinentaux pour pulvériser les aérodromes et les centres de production des Etats-Unis en des attaques-surprises. » Le 20 juillet 1954, le Président de la Chambre de Commerce du Royaume-Uni déclarait qu'à la suite d'un accord international conclu entre 17 pays, y compris les Etats-Unis d'Amérique, il dater du 10 août, la liste d'embargo serait ramonée « d'environ 260 articles à 170 ». (Compte rendu officiel, vol. 531, n° 150, col. 39).



**Europe orientale Chine, y compris
 y compris la Mongolie
 et l'U.R.S.S. l'Extrême**

	1938	1953	1938	1953
Exportations européennes	645	789	130	96
Importations européennes	929	918	147	128
Exportations des U.S.A.	2	50		
Importations des U.S.A.	103	36	104	9

N. B. Les chiffres relatifs aux échanges européens avec la Chine ne portent que sur les pays membres de l'O. E. C. E. Les chiffres relatifs aux Etats-Unis sont ceux de 1937 et non de 1938 et, en ce qui concerne l'Europe orientale, ils sont certainement en dessous de la réalité, car ils ne tiennent compte que des expéditions directes.

Le total des échanges Est-Ouest est estimé, pour 1953, à 1.350 millions de dollars d'exportations (valeur f. o. b.), et à 1.580 millions de dollars d'importations (valeur c. a. f.). sera alors un concept vide de sens. Si l'on croit qu'une troisième guerre mondiale est inévitable, il faut, selon toute logique, engager sans plus attendre une guerre préventive

4. On a également avancé, en faveur de l'interdiction totale des échanges Est-Ouest, une deuxième objection d'ordre plus subtil, non fondée sur l'hypothèse d'une guerre illimitée. La guerre atomique n'est pas le seul danger. Si toutes les guerres ne devaient avoir aucune limite géographique, ni aucune borne dans les armes employées, ceux que les scrupules arrêtent le moins et qui sont le plus prêts à risquer la vie de leur peuple parviendraient souvent à leurs fins en toute impunité; car ceux qui ont plus de scrupules hésiteraient à recourir à l'ultime sanction. Il est peut-être heureux que, dans ces conditions, on ait pu jusqu'à présent résister à l'expansion en limitant les guerres à des opérations restreintes livrées sur un front peu étendu et avec des armes conventionnelles. Mais les échanges Est-Ouest devant obligatoirement renforcer les économies orientales et, indirectement accroître leur puissance militaire en cas d'autres « petites guerres », il conviendrait, selon ce raisonnement, de mettre fin à ces échanges.

5. Cette considération justifie sans doute la liste d'interdictions « Catégorie A » 2, mais non le refus de tout commerce. Bien au contraire, elle montre que l'embargo total est un geste maladroit. Si notre objectif est d'accroître notre force relativement à celle de l'autre camp — ce qui revient au même que de l'affaiblir par rapport à nous — c'est uniquement les termes de l'échange, abstraction faite de la nature des produits en cause, qui permettent de déterminer si une transaction est ou non souhaitable. Même une tonne d'explosif à grande puissance est bonne à vendre à l'autre camp, à condition de l'échanger contre un produit qui, en renforçant encore notre camp, soit propre à décourager l'agression. Si notre critère est la force relative, l'un des partenaires à la transaction- y gagne tandis que l'autre y perd et les échanges Est- Ouest deviennent ainsi un problème de calculs dans la guerre économique.

6. Il est un troisième argument qui conduirait à proscrire tout échange entre l'Est et l'Ouest. Si notre objectif est d'affaiblir l'Est dans l'espoir que des dissensions internes amèneront en fin de compte la révolte ou l'effondrement — et nous présumons que l'Est n'est pas disposé à offrir des conditions qui l'affaibliraient en termes absolus — nous devons nous refuser à tout échange, quelles que soient les conditions offertes, étant donné que les échanges tendront à renforcer les régimes communistes, tant politiquement qu'économiquement.

7. Cet argument en faveur de la cessation de tout commerce avec les pays communistes mérite une étude plus détaillée. Au moins quatre objections sérieuses peuvent lui être opposées : (i) effets qu'aurait cette politique sur l'Est ; (ii) effets qu'elle aurait sur les relations Est- Ouest ; (iii) ses effets sur l'Ouest ; et (iv) ses possibilités d'application.

8. (i) Même si nous ne voulons pas nous arrêter à l'argument selon lequel nous ne devrions pas infliger inutilement des souffrances d'ordre économique aux populations vivant sous la dictature communiste, il n'est pas certain que les progrès économiques du bloc oriental s'accomplissent nécessairement à notre détriment. Rien ne prouve que la suppression des échanges limités que nous effectuons actuellement avec l'Est amènerait les régimes communistes à la limite de rupture. L'appareil de l'Etat policier permet à l'Est de sacrifier sans difficulté le niveau de vie de ses populations à des considérations, politiques et stratégiques. D'autre part, il est fort possible que des hommes bénéficiant d'un relèvement de leur niveau de vie se montrent moins disposés à sacrifier eux-mêmes ce niveau de vie dans une autre guerre. Ils auraient counten effet davantage à perdre. Et, si les dirigeants de l'Est constatent que les chances de développement économique sont favorisées par les échanges avec l'Ouest, ils peuvent fort bien être amenés à estimer que la guerre n'est pas la seule issue.

9. (ii) Si nous croyons qu'une nouvelle guerre mondiale entraînerait la destruction de la civilisation occidentale, telle que nous la connaissons, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour atténuer toute cause de tension entre l'Est et l'Ouest. Cela signifie qu'il faut continuer à tenir des conférences réunissant l'Est et l'Ouest, quelle que soit la taxe imposée à la patience des diplomates occidentaux. Il se peut qu'il n'en sorte pas beaucoup de résultats concrets, mais la possibilité demeure que les esprits se rencontreront un jour au-dessus des problèmes techniques. Il se peut même que, grâce à toutes sortes de contacts, les principes de la liberté, tels que nous les comprenons, pénétreront un jour dans le monde oriental. Quoi qu'il en soit, il en résultera au moins un avantage : qu'ils le veuillent ou non, ceux qui siègent à la table de conférence devront bien prêter attention à l'opinion mondiale et au désir de paix de tous les peuples du monde.

10. (iii) La troisième objection contre un embargo total sur tous les échanges est la suivante. Si l'Est a comme unique problème de trouver des sources d'approvisionnement, l'Ouest doit aussi trouver des débouchés. On ne mesure pas assez, dans l'Ouest, à quel point l'analyse marxiste s'applique aux problèmes économiques que nous impose la situation actuelle dans le monde. Si nos marchés deviennent saturés, les hommes d'affaire occidentaux seront disposés à traiter avec n'importe quel pays, même avec ceux qui se trouvent effectivement en guerre avec le leur. Et plus s'intensifiera la concurrence entre les nations occidentales, plus les milieux d'affaires seront poussés à fournir des produits à l'Est à des conditions toujours plus favorables.

11. Nous ne devons nous faire aucune illusion : dans le monde occidental, le marché d'après-guerre, dominé par les vendeurs, a déjà en grande partie disparu. Cependant, l'Allemagne et le Japon en sont encore à faire leur rentrée sur le marché international. L'Allemagne n'a encore reconquis qu'un peu plus de la moitié de sa part d'avant-guerre et, si la concurrence allemande ébranle déjà sérieusement le marché, qu'arrivera-t-il si elle retrouve sa position d'avant-guerre ? Des tentatives pourront fort bien être faites, surtout par leurs concurrents, mais aussi par leurs propres hommes d'affaires, pour réorienter le commerce de l'Allemagne et du Japon vers les marchés communistes. Et lorsque ces deux pays seront tributaires de l'Est pour une grande partie de leurs débouchés, ils auront inévitablement tendance à devenir plus accessibles à l'influence politique des Soviétiques. Les résultats qui en découleront pour l'équilibre des forces dans le monde pourront être désastreux. La réponse à ce problème ne peut bien entendu se trouver uniquement dans les échanges Est-Ouest, mais elle nécessite manifestement, de la part du monde occidental, une certaine planification économique internationale, pour laquelle aucun dispositif n'existe actuellement. De toutes les solutions, la plus importante est la mise en oeuvre du Point Quatre et du Plan de Strasbourg sur une large échelle. Cette action doit être menée prudemment, en tenant compte de ses répercussions sociales et sans poser de conditions politiques à l'aide économique ; mais elle peut gagner à elle, non seulement le loyalisme des populations directement intéressées, mais aussi l'appui des pays qui ne font partie d'aucun des deux camps et de qui dépend peut-être l'équilibre mondial des forces.

12. (iv) Nous en arrivons ainsi à la dernière objection contre un refus général de commercer avec l'Est. Supposons que l'Ouest annonce son intention, quoi qu'il advienne, de ne plus rien fournir désormais à l'Est — plus de harengs, plus de machines, plus de médicaments — sous prétexte que toutes ses fournitures renforceront le bloc oriental. Quelle serait la réaction des pays « neutres » ? Heureusement, l'Est et l'Ouest ne forment pas à eux deux le monde entier. La Finlande et la Suède, l'Inde et le Pakistan, indépendants d'esprit, occupent des positions vitales. Ils pourraient constituer des brèches importantes dans un « blocus continental » projeté contre le noyau du continent eurasiatique, s'ils estimaient que l'Ouest se comporte avec déloyauté et qu'ils ont le bon droit pour eux.

2. Les échanges Est-Ouest en tant qu'instrument de paix

13. Un embargo permanent et total est donc impossible et, de toute manière, il serait contre-indiqué. Pourtant, jusque tout récemment, nous entretenions avec ceux qui, en Extrême-Orient, tuaient des soldats occidentaux, des relations commerciales, leur fournissant des marchandises qui leur permettaient de concentrer leurs efforts sur le plan militaire. Une telle situation pourrait se présenter à nouveau. Telle est le dilemme. Nous ne pouvons nous permettre de commettre une erreur dans une affaire aussi grave. Une logique rigoureuse et une politique mûrement concertée sont indispensables.

14. Il semble qu'il existe pour nous une politique possible qui soit à la fois cohérente et pratique. L'Est a un besoin pressant d'équipement lourd et complexe pour hâter son industrialisation, et seul l'Ouest est capable de le lui fournir. Nous avons ainsi entre les mains un puissant moyen de marchandage. Nous ne l'avons encore jamais utilisé. Si nous avons procuré à l'Est certains articles qui étaient pour lui d'une nécessité urgente, il s'en faut de beaucoup que nous ayons répondu à tous ses besoins. Mais surtout, nous les lui avons procurés sans nous préoccuper de savoir s'il était ouvertement en guerre contre nous ou non. Nous sommes ainsi restés entre deux chaises. Cette politique de laisser-aller doit cesser.

15. L'Occident doit décider à quelles conditions politiques il fera du commerce avec l'Est. Nous ne devons pas hésiter à obtenir satisfaction sur le plan politique en offrant des avantages économiques. Nous devons prendre fermement en main les rênes du commerce Est-Ouest, afin de pouvoir venir à la table de négociations avec des conditions clairement définies : la menace d'un embargo total tant que dure l'agression et la promesse d'échanges intensifs une fois qu'elle a cessé. Nous acquerrons ainsi une arme efficace pour l'« endiguement » pacifique.

16. Il n'est pas nécessaire que nous décidions dès maintenant des conditions politiques qui devront être remplies avant que nous n'acceptions de pratiquer avec l'Est une politique d'échanges. L'Union Soviétique et ses satellites peuvent être à la base de toutes menées ne conduisant pas inévitablement à la guerre ; ils peuvent chercher ainsi à amener l'écroulement intérieur de nos pays. Nous pouvons, dans une telle éventualité, utiliser les échanges Est-Ouest comme moyen de sanction. Il n'est pas besoin que nous décidions maintenant les conditions précises et les situations dans lesquelles nous envisagerions d'utiliser les échanges Est-Ouest en tant qu'instrument de paix. Il suffit que nous décidions que nous serons prêts, le cas échéant, à les utiliser à ces fins.

17. Toutefois, il faut pour cela un contrôle, à la fois complet et souple de l'ensemble des échanges entre l'Est et l'Ouest. L'Occident doit s'organiser de telle manière qu'il puisse passer d'un embargo total à des échanges intensifs portant sur tous les produits, et vice-versa. Sinon, la sanction n'aura aucun effet. Un embargo total peut être irréalisable dans la pratique, mais nous devons pouvoir le rendre aussi étanche que possible. Il se peut que nous ne souhaitons jamais procéder à des échanges de matériel militaire ou interrompre nos échanges de fournitures médicales ; mais, à part ces deux exceptions, nous devons être en mesure de promettre à l'Est que nous procéderons avec lui à des échanges considérables portant sur les produits dont il a un besoin pressant, que ceux-ci figurent ou non actuellement sur les listes de produits stratégiques. En revanche, tant que la guerre dure, nous devons cesser tout échange. Le commerce Est-Ouest est un puissant instrument de paix ; nous ne devons pas le sacrifier pour un bénéfice commercial minime.

18. Nous devons en même temps prendre garde de ne pas rendre, par exemple, la Chine plus dépendante de l'Union Soviétique qu'elle l'est déjà. Il est fort possible que l'embargo, plus strict pour la Chine que pour les autres pays communistes au cours des quatre dernières années, ait été, pour cette raison précise, une mesure peu judicieuse. Les pays communistes ont noué entre eux des relations commerciales parce que l'un d'eux faisait l'objet de la part de l'Ouest d'une discrimination spéciale. En cherchant à imposer à l'un d'eux des conditions plus dures, nous n'avons réussi qu'à accroître leur solidarité. Nous devons donc avoir pour principe, lorsqu'un pays communiste achète pour un autre, soit d'avoir avec le pays auquel les marchandises sont destinées des rapports d'échanges directs, soit de ne pas livrer les marchandises destinées à un pays tiers lorsque nous avons lieu de croire que l'unité du bloc soviétique se trouvera cimentée par la revente des produits occidentaux.

19. Nous en arrivons ainsi à une politique réfléchie et résolue à l'égard des échanges Est-Ouest. Il faut cependant noter qu'un embargo total ne sera réalisable que si aucun problème grave ne se pose au monde occidental en matière de débouchés. Notre politique à l'égard des échanges Est-Ouest dépend donc de l'expansion des marchés à l'Ouest. Ici encore, il est essentiel de favoriser, au moyen de plans soigneusement conçus, le progrès économique et social des régions insuffisamment développées dont nous avons la charge.

Nous répondons ainsi sur un double plan à l'expansion communiste.: nous montrons notre résolution de n'avoir aucun rapport avec les agresseurs et leurs complices, et nous prouvons que nous avons sérieusement l'intention de relever le niveau de vie des plus pauvres de nos populations.

20. Une telle politique peut compter sur l'appui des nations « neutres ». Alors qu'un embargo permanent et total échouerait devant leur attitude, une sanction économique temporaire et bien définie contre les agresseurs pourrait fort bien s'accorder avec leur sentiment de la justice. Si notre politique consiste réellement à refuser aux agresseurs tous les articles nonmédicaux et à procurer aux nations en paix toutes les fournitures non-militaires dont elles ont besoin, sans doute les nations neutres s'y rallieront-elles, car notre programme sera alors véritablement un programme de paix, à brève comme à longue échéance.

3. La nécessité d'un front commun

21. Dans les deux chapitres précédents, la commission a suggéré deux principes sur lesquels doit se fonder l'acceptation ou le refus des échanges avec l'Est. Abstraction faite de ces principes, la commission désire formuler dans 1« présent chapitre une proposition concrète qui devrait être soumise à l'urgente attention des Ministres. Cette proposition faciliterait l'application des deux principes, mais elle présente en sus beaucoup d'autres points intéressants qui en font une nécessité pressante. Nous avons vu que les échanges Est-Ouest s'effectuent actuellement au rythme de milliards de dollars par an. Que nous considérions cette situation comme souhaitable dans tous les cas ou en aucun cas, ou même (comme nous l'avons suggéré dans les deux précédents chapitres) souhaitable dans certains cas et contre-indiquée dans d'autres, cela ne change rien aux propositions que nous voulons maintenant formuler dans ce dernier chapitre.

22. Si nous voulons faire quelque chose, il est préférable de le faire bien. Si nous entretenons avec l'Est des relations commerciales, il est préférable de le faire efficacement. Actuellement, l'Ouest fait montre dans ce domaine d'une grande inefficacité et subit d'ailleurs un lourd handicap. A Genève, au cours de l'été 1954, les hommes d'affaires occidentaux faisaient la queue devant l'hôtel de la délégation chinoise rivalisant dans l'espoir d'obtenir des commandes. Le monopole chinois jouait de la rivalité entre hommes d'affaires et entre nations pour abaisser les prix et obtenir les conditions d'échange les plus favorables. La même chose s'est produite dans l'en-semble du commerce Est-Ouest ; il faut que cela cesse. Il ne s'agit pas simplement d'une perte ou d'un gain de prestige ; il s'agit de nous protéger contre l'exploitation commerciale.

23. En toute hypothèse, s'il existe d'un côté un monopole qui s'efforce de comprimer les prix occidentaux et de gonfler les prix orientaux, il nous faut constituer nous-mêmes un monopole. L'actuel groupe consultatif (COCOM) qui se réunit à Paris est totalement insuffisant. Aucun cartel mondial ne peut être établi et maintenu sous l'égide d'un organisme purement consultatif. A l'âpre marchandage centralisé en face duquel nous sommes placés doit répondre de notre côté, un marchandage identique. Pour traiter des problèmes particuliers du commerce Est-Ouest, une Société Commerciale Est-Ouest ou une organisation analogue est essentielle. De même que chaque pays membre n'accorde aujourd'hui des licences pour les échanges avec l'Est que sous certaines conditions, ils n'accorderaient à l'avenir des licences que pour les échanges avec l'Est qui passeraient par l'entremise de la Société. Cette Société serait contrôlée par un comité représentant les gouvernements participants.

24. La création d'un tel organisme présenterait d'autres avantages : elle couperait court une fois pour toutes aux rumeurs perverses qui circulent dans chacun de nos pays et selon lesquelles les hommes d'affaires des autres pays seraient autorisés à commercer plus librement avec l'Est. Elle mettrait fin aux désaccords qui se manifestent publiquement entre les nations occidentales au sujet de la liste des produits soumis à l'embargo, et de la manière dont celui-ci doit être appliqué. La Société Commerciale Est-Ouest inviterait tous les pays qui auraient accepté de ne commercer avec l'Est que par son intermédiaire à faire des offres de produits dont l'Est a besoin. Elle accepterait l'offre la plus favorable ou celle que, pour des raisons d'ordre économique ou politique, l'intérêt de l'ensemble des nations occidentales commande d'accepter. De même, elle vendrait des produits de l'Est sur le marché libre de l'Ouest. Le commerce avec l'Est cesserait alors d'être une affaire clandestine — pour ne pas dire un marché noir — et une lutte entre hommes d'affaires. Il se ferait ouvertement, de façon ordonnée, et serait fondé sur une politique concertée appliquée impartialement par un organisme central sous le contrôle de tous les gouvernements participants..

25. En outre, la création d'un tel organisme atténuerait — et pourrait même supprimer complètement — le bilatéralisme rudimentaire qui est actuellement de règle dans les échanges Est-Ouest. Les nations occidentales cesseraient d'échanger chacune séparément un certain nombre de tonnes de harengs et de fer blanc contre un certain nombre de tonnes de conserves de crabe. Il ne serait plus nécessaire que la valeur

des échanges s'équilibre bilatéralement de part et d'autre. Des accords généraux de commerce multilatéral pourraient être conclus. Le fait que les échanges Est-Ouest se soient trouvés limités à un troc bilatéral a sensiblement réduit leur ampleur'. La Société permettrait donc d'accroître leur volume de façon considérable.

26. Les problèmes posés par les négociations détaillées, qui se révèlent si difficiles, pourraient être confiés à un organisme unique et toute la diplomatie commerciale s'en trouverait simplifiée. D'innombrables missions commerciales et des négociations sans fin portant sur de faibles montants d'échanges entre pays particuliers (la C.E.E. a organisé, pour le seul mois d'avril 1953, 133 négociations distinctes) seraient remplacées, du côté occidental, par un organisme central de triage.

27. On a pu objecter que la création d'un monopole du côté occidental accroîtrait le caractère monopolisateur des méthodes d'échanges des pays de l'Est. On doit répondre à cela qu'il reste de toute manière peu de choses à faire dans ce domaine du côté oriental et qu'il serait surprenant que l'Est renoncât à renforcer l'efficacité de son organisation commerciale pour la seule raison que l'Ouest n'aurait pas essayé de se défendre. En ce qui concerne les aspects politiques de cette question, nous avons déjà vu au paragraphe 14 que, lorsque certains de nos pays traitent un pays communiste plus sévèrement qu'un autre, la solidarité des pays de l'Est peut s'en trouver renforcée. Nous ne devons donc pas, dans nos échanges avec l'Est, tenter d'exploiter la rivalité entre ces pays tant qu'ils paraissent politiquement unis. Nous ne devons pas non plus opérer de discrimination, à moins que nous ne soyons certains que les conséquences politiques en seront avantageuses. En revanche, dès que nous percevons dans un de ces pays des signes de fissure permettant de prévoir une défection analogue à celle de la Yougoslavie, nous devons agir et agir rapidement : de telles occasions ne doivent jamais être négligées. Pour les saisir, nous avons besoin d'une organisation assez souple pour soutenir économiquement un tel pays. La canalisation des échanges Est-Ouest par entremise de la Société nous fournira l'instrument propre à la mise en oeuvre rapide, efficace et complète de toute politique qui nous semblera promettre les plus grands espoirs.

28. Lorsqu'un monopole occidental fera pendant au monopole oriental, les profits commerciaux de l'Occident s'accroîtront. Tant que les importations de l'Est sont strictement limitées, il existe une grande marge entre la valeur qu'elles présentent pour le monde oriental et celle qu'elles présentent pour le monde occidental. Jusqu'à présent, les monopoles orientaux se sont appropriés la plus large part de cette marge. Et pourtant les hommes d'affaires occidentaux n'en retirent pas moins des bénéfices substantiels de leurs transactions avec l'Est. Le pourcentage des bénéfices de la Société serait donc élevé, et l'ensemble des profits s'accroîtrait à mesure que se développeraient les échanges. Mais ils cesseraient d'enrichir les hommes d'affaires qui étaient prêts à commercer en se pliant aux conditions du bloc oriental. Certains de ces profits pourraient être nécessaires pour couvrir les pertes qui résulteraient d'une brusque interruption des échanges Est-Ouest ; mais le reste viendrait alimenter les réserves communes des nations occidentales. Il peut ne s'agir que de quelques millions de dollars par an — tout dépendra des circonstances — mais telles qu'elles seraient, ces réserves pourraient être utilisées au développement économique et social des nations occidentales les plus pauvres.

29. Ce serait là l'action concertée en vue d'accroître les échanges Est-Ouest que réclame la commission des Questions économiques dans son rapport intérimaire. Cette action commune pourrait augmenter sensiblement le volume des échanges, réduire les risques commerciaux qu'ils comportent et accroître le profit que l'ensemble du monde occidental pourrait en retirer. En même temps, l'existence d'un organisme unique, centralisant tout le commerce Est-Ouest, nous permettrait de nous servir de ce commerce avec beaucoup plus de souplesse au cas où nous souhaiterions l'utiliser également comme moyen de marchandage politique. Les sanctions pourraient être appliquées immédiatement, sans exception et avec le degré de rigueur jugé le plus efficace compte tenu des circonstances. Dans les cas extrêmes, les échanges pourraient être interrompus de façon complète et immédiate, et les produits déjà commandés détournés vers les pays occidentaux insuffisamment développés.⁴

30. L'avis qui suit a été adopté à l'unanimité par la commission.

Avis

31. La commission des Affaires Générales, après avoir examiné le rapport de la commission des Questions économiques du point de vue politique, exprime son accord général sur les termes de la recommandation proposée.

4. [Doc. 258](#), (1954).

32. La commission des Affaires Générales propose l'amendement de forme ci-après au paragraphe 1 (a) de la Recommandation : remplacer les mots « t a n t que ces pays poursuivront loyalement une politique pacifique » par les mots « pour autant que ces pays pratiqueront une politique pacifique » 1.⁵

5. Voir 6e Session, 1954 : [Doc. 290](#), amendement n° 2.